

## **Nouveau processus pour un** **Dialogue Euro-Arabe pour la Coopération et la Sécurité (DEACS)**

### **I. Remarques introductives**

Plus de soixante ans après la fin de la colonisation, le monde arabe est une nouvelle fois profondément ébranlé par des tensions et des conflits aux origines multiples, endogènes et exogènes, exacerbés par les effets d'une mondialisation mal maîtrisée. Une aspiration réelle à la démocratie, d'une part, et repli identitaire marqué par l'irruption de l'islamisme politique et ses dérivés, d'autre part, caractérisent la situation.

L'Occident fortement lié au monde arabe et dont le développement économique dépend étroitement des ressources minérales de plusieurs Etats arabes reste fortement impliqué dans ces confrontations. L'Europe en crise, minée par les incertitudes, n'est pas épargnée par ces développements qui pèsent sur sa politique d'immigration et d'asile et fournissent des arguments aux mouvements extrémistes qui s'en nourrissent avec l'espoir d'accéder au pouvoir pour détruire les fondements mêmes « l'acquis européen ».

La communauté internationale, divisée, a choisi dans un premier temps, d'intervenir militairement dans plusieurs des conflits qui secouent le monde arabe sans pour autant trouver des solutions durables et contribuer à apaiser la situation. Il est pourtant évident que les conflits ne cesseront pas « en gagnant la guerre. » Indépendamment de la nature des crises, les mouvements démocratiques depuis 2011 dans plusieurs pays arabes nécessitent en effet une révision de l'ensemble des relations euro-arabes avec l'ambition d'une nouvelle vision fondée sur une politique d'ouverture mutuelle sur une base d'égalité en prenant dûment en compte les intérêts de toutes les parties. C'est seulement à ce prix - en prenant le temps nécessaire - que l'engagement militaire permettra d'assurer un développement économique et social durable propre à résorber les sources de tensions et de conflits.

### **II. La nécessité d'un nouveau processus pour relancer le dialogue**

Après l'enlisement du Processus de Barcelone et l'échec relatif de l'Union pour la Méditerranée (UPM), il est temps de reconnaître et de prendre en compte aussi largement que possible les aspirations exprimées par les peuples afin de donner une nouvelle impulsion aux perspectives de coopération euro-arabe. Cette exigence est encore plus manifeste après les mouvements démocratiques de 2011 dans plusieurs pays arabes. Cela passe par l'adoption d'une nouvelle vision des relations euro-arabes fondée sur une politique d'ouverture mutuelle et sur une base d'égalité en prenant dûment en compte les intérêts de toutes les parties.

Créé en 2013 à Genève par des personnalités européennes et originaires du monde arabe, la **Fondation pour la Promotion du Dialogue Méditerranéen et Euro-Arabe (FDMEA)** est convaincue que ce nouveau dialogue passe avant tout par une participation active des sociétés civiles de la région. Elle préconise une approche « bottom up » au lieu de l'approche « top down », qui caractérisa les tentatives d'accords précédents. Elle insiste également sur la nécessité d'un « ownwership » arabe qui constitue la condition « sine qua non » du succès de cette démarche.

Afin de cerner les contours de la société civile dans le monde arabe et de présenter un inventaire de ses préoccupations et de ses attentes vis-à-vis de l'Europe, la FMDEA a confié au **Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève** le pilotage d'une étude approfondie sur l'implication de la société civile arabe dans le lancement d'un nouveau dialogue euro-arabe devant aboutir à la négociation puis l'adoption d'un nouvel Accord euro-arabe de coopération et de sécurité.

Les méthodologies adoptées pour la construction européenne, en particulier à travers la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) dans les années cinquante, par la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) dans les années 70 et par le Rapport de la Commission Brundtland en 1987 ainsi que la participation de la société civile au Sommet Mondial sur Société de l'Information/SMSI en 2003 constituent autant de sources d'inspiration pour repenser et renforcer les relations entre l'Europe et le monde arabe.

L'initiative d'un nouveau Dialogue euro-arabe pour la Coopération et la Sécurité (DEACS), vise à assurer l'établissement de relations durables et mutuellement bénéfiques dans un contexte de paix, de stabilité politique, économique et social et de protection des Droits humains, notamment en fournissant un cadre structuré aux nombreuses actions bilatérales qui caractérisent aujourd'hui en grande majorité les relations entre l'Europe et les pays arabes.

### **III. Opportunités politiques**

Le DEACS représente l'opportunité politique d'une nouvelle organisation de ces relations euro-arabes afin de structurer et d'assurer leur avenir notamment pour les raisons suivantes :

#### **A) dans l'intérêt commun euro-arabe**

- elle fournit à ses initiateurs et participants la possibilité de se repositionner comme acteurs majeurs dans les relations diplomatiques euro-arabes,
- elle favorise un nouveau partenariat euro-arabe susceptible de contribuer à réduire les effets de la crise économique mondiale et de relancer la coopération économique dans l'intérêt mutuel et bien compris des économies arabes et européennes,
- elle constitue une réponse nécessaire à la détérioration de la sécurité mondiale et particulièrement à la sécurité régionale dans tous les pays concernés,
- en se fondant sur le concept de la tolérance, elle contribue à une meilleure compréhension et au respect mutuel entre les religions et les croyances,
- elle suscite l'intérêt des jeunes européens d'origine arabe en leur permettant d'envisager un avenir dans une nouvelle coopération euro-arabe,
- elle représente un excellent moyen de contrer les arguments de tous les fanatismes y inclus des islamistes radicaux tant en Europe que dans les pays arabes,
- en participant au développement d'une zone de prospérité et d'échanges économiques, culturels, etc., elle contribue à réduire les tensions, l'insécurité et les dangers terroristes,
- elle offre l'opportunité d'une mise à jour des relations institutionnelles euro-arabes en fonction des nouveaux enjeux dans la région.

#### **B) dans l'intérêt européen**

- elle fournit à l'Europe/UE une grande chance de réaffirmer son attachement profond et son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et de la coopération internationale,
- elle constitue la première réponse politique, économique, sociale et culturelle - cohérente et intégrée - de l'Europe aux changements intervenus dans les pays arabes y compris le soutien à l'émergence et au développement de la société civile arabe,
- elle permet de rééquilibrer l'ouverture de l'Union Européenne vers les pays de l'Europe de l'Est avec une initiative de coopération ambitieuse, consistante et cohérente envers les pays arabes,
- elle assure à ses initiateurs une grande chance de succès diplomatique après les maigres résultats de la Convention de Barcelone et de l'UpM,
- à terme, elle fournit les bases d'une nouvelle zone de libre-échange qui profitera sur le plan économique à toute l'Europe comme dans le cas de l'ouverture de l'Union Européenne vers les pays de l'Est,
- elle contribue à apporter des solutions à beaucoup de problèmes qui enveniment le débat politique en Europe (migration, réfugiés, sécurité, formation, relations culturelles, etc.),
- elle tire les leçons des limites des initiatives précédentes en matière de coopération et propose de nouvelles pistes à la lumière des mutations qui secouent l'espace euro-arabe.

#### **C) dans l'intérêt arabe**

- elle fonde un partenariat avec le Nord permettant d'ouvrir l'accès aux marchés, aux savoir-faire occidentaux. Elle favorise les investissements étrangers directs et stimule la croissance des pays arabes,

- en fondant un partenariat économique avec le Nord, la DEACS favorise également la coopération horizontale avec les Etats du Sud ainsi que le développement des échanges triangulaires,
- elle contribue à améliorer le niveau de vie des populations arabes et à réduire les tensions sociales,
- elle freine et décourage la montée des extrémismes,
- elle assure la reconnaissance du rôle de la jeunesse arabe qui a depuis longtemps exprimé sa frustration et son scepticisme face à l'attitude européenne après tant d'années de soutien des pays occidentaux aux dictatures arabes,
- elle apporte des réponses adéquates aux arguments des mouvements populistes qui utilisent à mauvais escient les différences culturelles et religieuses entre les pays arabes et les pays européens,
- elle aide à fonder ou consolider l'état de droit dans différents pays arabes et favorise le respect des Droits humains,
- elle stimule une dynamique régionale de coopération de sécurité susceptible de consolider la transition démocratique et offrir de nouvelles perspectives de développement,
- en se référant aux expériences passées, elle propose une approche singulière qui permet de prendre en compte les aspirations locales.

#### **IV. Déroulement de l'initiative**

##### **A. Les différentes périodes de l'initiative :**

La mise en œuvre de l'initiative proprement dite se subdivise en dix étapes (les deux premières étapes sont déjà réalisées, la troisième, la quatrième et la cinquième sont en voie de réalisation) :

1. Création de la Fondation pour la Promotion du Dialogue Méditerranéen et Euro-Arabe (FDMEA) à Genève en 2013 ;
2. Délégation au Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève en 2015 du pilotage de travaux préliminaires, exploratoires et consultatifs en coopération avec des représentants des sociétés civiles intéressées (organisation d'ateliers et des consultations avec des experts en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Egypte, en Jordanie, en Turquie, etc.). Le résultat de ce travail consiste dans une étude académique et conceptuelle d'une quarantaine de pages sur les possibilités et les modalités d'engager ce nouveau processus de dialogue euro-arabe en y impliquant la société civile à travers la rédaction d'un Livre blanc dont les résultats serviront (à l'instar du Livre blanc de la Commission Brundtland) à structurer la négociation intergouvernementale qui sera chargée, dans une deuxième temps, de négocier un Accord Euro-Arabe de Coopération et de Sécurité ;
3. Mise en place d'une « Commission (politique) euro-arabe de pilotage pour la coopération et la sécurité ». Cette Commission (à l'instar de la Commission Brundtland) servira de liens entre le processus de consultation de la société civile et la phase proprement gouvernementale de la négociation d'un Accord-final euro-arabe de coopération et de sécurité. La Commission a pour tâche d'accompagner la rédaction du Livre blanc et de valider ses résultats. Elle établira tous les contacts nécessaires pour engager les gouvernements euro-arabes à engager la négociation d'un nouvel Accord Euro-Arabe de Coopération et de Sécurité ;
4. Mise en place d'un Secrétariat ad-hoc à Genève pour le lancement du processus de dialogue et en particulier pour la rédaction d'un Livre blanc ;
5. Mise en place d'un Partenariat (ou d'une plate-forme) comprenant les institutions, les organisations, voire les entreprises, désireuses de s'associer à ce processus et de contribuer à son succès ;
6. Déclaration officielle (et solennelle) par un groupe de Chefs d'Etats euro-arabes (like-minded countries) pour exprimer leur adhésion et leur soutien à ce processus. Cette déclaration est

précédée par des consultations auprès de tous les pays susceptibles de soutenir ce nouveau processus de dialogue euro-arabe ;

7. Consultation des sociétés civiles euro-arabes et en vue de la rédaction d'un Livre blanc qui, à l'instar du Livre blanc de la Commission Brundtland (Our common future / Notre Avenir à tous), servira à structurer et inspirer la négociation d'un nouvel Accord final euro-arabe de coopération et de sécurité (2016-2017) ;
8. Adoption d'une Déclaration par les pays intéressés de la région euro-arabe d'engager des négociations intergouvernementales pour un Accord final euro-arabe de coopération et de Sécurité (2018) ;
9. Lancement des négociations (officielles) euro-arabes de Coopération et de Sécurité (2018-2019) ;
10. Signature d'un Accord Euro-Arabe de Coopération et de Sécurité (2020) suivi par son adoption et sa mise en œuvre.

## **B. Gestion de ces différentes périodes**

Le développement de cette initiative va se poursuivre à travers un élargissement des contacts (advocacy, lobbying, etc.). Pour finaliser cette préparation, un pré-budget doit être adopté afin d'assurer le financement de cette phase initiale des travaux. Un Groupe de travail a été constitué à cet effet.

Les acteurs engagés dans ces différentes périodes sont distincts :

- la gestion des points 1-5 (2016) est assurée de manière autonome par diverses institutions de la société civile en liaison étroite avec le Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève, la FDMEA en coopération avec diverses fondations et organisations intéressées (comme la FES en Allemagne, etc.), etc. La consultation de la société civile (2017-2018) se fera sur la base d'un cahier des charges élaboré avec le Secrétariat ad hoc auprès du GSI et les instances compétentes pour ce type de consultation ;
- l'annonce officielle de l'initiative est du ressort de plusieurs Chefs d'Etat euro-arabes (y inclus le « moteur européen franco-allemand ») dans le cadre d'une manifestation solennelle dans un lieu symbolique. Cette manifestation est envisagée en 2017 ;
- la préparation des modalités de fonctionnement de la négociation (2017) est confiée aux diplomates nationales des Etats participants sous l'égide d'un « core group » de ces Etats qui soumettront leurs propositions à l'ensemble des Etats ;
- la négociation proprement dite (2018 -2019) est de la compétence des Etats participants avec le concours de l'ensemble des acteurs impliqués (secteur privé, société civile, institutions internationales, ONG, etc.) ;
- la signature de l'Accord Final (2020) dans un lieu symbolique au niveau de tous les Chefs d'Etat impliqués, en présence des représentants de l'ensemble des acteurs qui auront été associés au processus ;
- la mise en œuvre et le contrôle du suivi de la DEACS sont déterminants pour le succès de tout le projet (responsabilité et participation de tous les Etats membres).

## **C. Gestion de la partie consultation de la société civile / Livre blanc**

Cette première séquence est en cours. Elle est fondée sur la conviction que ce nouveau dialogue euro-arabe n'a de sens que s'il repose dès le début sur une forte implication de la société civile à travers une vaste consultation qui doit déboucher sur la rédaction d'un Livre blanc. Un Livre blanc qui doit aider ensuite, dans une deuxième séquence, à structurer la négociation intergouvernementale qui aboutira à l'adoption d'un Accord Euro-Arabe de Coopération et de Sécurité.

Cette première séquence a débuté par une étude académique entreprise par le Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève sur les possibilités et des modalités concrètes de la rédaction d'un Livre blanc. L'étude repose sur l'organisation de nombreux ateliers et des consultations dans une dizaine de pays arabes. Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site web [fdmea.org](http://fdmea.org).

Simultanément des consultations sont organisées pour formaliser le Partenariat qui devrait épauler ce nouveau processus de dialogue en étroite coopération et collaboration avec le GSI et des contacts sont pris pour finaliser la composition de la Commission (politique) euro-arabe de pilotage sur la coopération et la sécurité dont la tâche principale sera d'accompagner la rédaction du Livre blanc et de valider ses résultats. La Commission établira également tous les contacts nécessaires avec les gouvernements pour préparer la deuxième séquence de ce processus : le lancement de la négociation intergouvernementale.

#### **D. Préparation de la séquence gouvernementale**

Les travaux préparatoires et l'annonce de la négociation gouvernementale représentent un jalon d'autant plus délicat qu'il détermine l'ensemble des autres périodes de la négociation. Il doit être précédé d'intenses travaux et de consultations sous l'égide, notamment du «moteur germano-français» avec la participation de représentants de l'Union Européenne, de la Ligue arabe et du pays hôte du Secrétariat et de l'initiative, la Suisse. La liaison et la coordination de ces consultations seront assurées par un Secrétariat officiel à Genève en liaison étroite avec les partenaires qui ont décidé de s'associer à ce processus.

Ces travaux préparatoires comprennent notamment :

- une large pré-consultation des Etats impliqués dans la négociation et des autres Etats concernés ainsi que des autres partenaires institutionnels intéressés par cette initiative ;
- le choix des Etats (core group) qui seront chargés de mener la négociation touchant aux modalités de fonctionnement de la négociation (contenu, participation, financement, etc.) ;
- la mise en place d'un Secrétariat officiel à Genève en 2017. Le Secrétariat doit être fonctionnel dès le lendemain de l'annonce officielle du processus de négociation ;
- l'organisation des grandes conférences intermédiaires (par ex. l'ouverture, au niveau ministériel de la négociation proprement dite) ;
- la détermination des pays qui accueilleront les conférences intermédiaires et la Conférence de la signature de l'Accord final ;
- l'adoption d'un mécanisme de financement et d'un budget global pour toutes les étapes de l'initiative ;
- une concertation avec les acteurs de la société civile, les acteurs économiques, les pouvoirs locaux, les instances parlementaires, etc. ;
- l'élaboration d'un concept médiatique. Le processus de négociation devra être amplifié par le recours le plus large possible aux médias de tous les pays participants en tirant bénéfice de tous les avantages des nouvelles technologies.

Une grande partie de ces travaux préparatoires et de ces pré-consultations incombe aux Ministères des Affaires étrangères qui créeront, en leur sein, une structure adéquate avec un haut responsable à sa tête (semblable au processus de la CSCE).

#### **V. Conclusion**

La démarche proposée, à travers ces différentes séquences, offre l'avantage d'une approche souple, graduée, inclusive et largement ouverte aux évolutions politiques et sociales. Elle est le complément indispensable aux initiatives politiques et aux engagements militaires actuels. En tirant les leçons des échecs des négociations passées et en s'enrichissant des succès diplomatiques de ces quatre dernières décennies, elle assure le développement harmonieux d'un dialogue qu'il s'agit de renouer au plus vite dans l'intérêt de toutes les parties. Elle permet enfin de désamorcer une évolution de la situation tant en Europe que dans le monde arabe qui est lourde de risques politiques, sociaux et économiques si aucune action n'est entreprise.